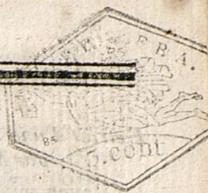


LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Brumaire, an VIII.



Rassemblement d'un corps français de vingt mille hommes dans les environs de Coni. — Arrivée à Antibes de l'artillerie de l'armée d'Italie. — Lettre du général Masséna au ministre de la guerre. — Situation critique de l'armée de Suwarow. — Détails sur l'évacuation du Mans par les rebelles. — Cause de la défaite des coalisés en Suisse. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Venise, le 14 vendémiaire.

On fait des préparatifs pour les obsèques de Pie VI; ils dureront neuf jours; Mgr. Brancadero prononcera l'oraison funèbre. Aussi-tôt après les obsèques, les cardinaux se rendront au couvent des bénédictins situé dans l'isle St-George, & y tiendront le conclave pour l'élection d'un nouveau pontife.

Suivant les lettres de Pesera du 10, Ancône est toujours bloqué du côté de la mer par sept vaisseaux turcs & douze canonnières russes. Le corps de troupes qui assiege cette place par terre, va être renforcé par 50 compagnies de troupes de ligne venant de la Dalmatie. Aussi-tôt après la jonction de ces renforts, il sera fait une attaque générale.

De Florence, le 15 vendémiaire.

La reddition de Rome & de Civita-Vecchia a eu lieu, à la suite d'une convention conclue entre le général de division Garnier, commandant les troupes françaises, italiennes & autres dans l'état romain, & le commodore Troubridge, commandant l'escadre anglaise qui formoit le blocus, de Civita-Vecchia. En conséquence de cet acte, un détachement anglais a été débarqué & a pris possession de cette dernière place. La ville de Rome a été remise aussi-tôt après au général Bourcard, commandant les troupes napolitaines. La garnison française est sortie avec les honneurs de la guerre, & s'est rendue à Civita-Vecchia, où elle doit être embarquée & conduite en France.

La gazette de cette ville observe que les troupes impériales ne sont entrées pour rien dans la capitulation de Rome & Civita-Vecchia.

Du quartier-général de Coni, le 22 vendémiaire.

Nous voici dans la plaine du Piémont. L'armée ennemie se présente à nous dans toute sa force; j'espère que nous nous battrons bientôt.

Nous avons commencé hier à nous tâter avec vigueur. La brave division Victor s'est battue toute la journée; a résisté à une attaque sérieuse de l'ennemi, & lui a fait 150 prisonniers. Après ce premier avantage, des ordres ont été expédiés sur toute la ligne que nous occupons pour faire rapprocher les différens corps, afin d'agglomérer l'armée sur un seul point. Comme nos distances sont très-grandes, il nous faudra au moins six jours. D'ici à cette époque, nous aurons réuni une assez grande quantité de vivres, de munitions et d'artillerie, pour agir solidement & livrer bataille.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 22 vendémiaire.

Depuis quelques jours nos sollicitudes se sont un peu calmées, au moins quant au nombre des faillites. Une des principales, celle de la maison Bertens-Roose, n'est même pas aussi considérable qu'on l'avoit cru. Il résulte de son bilan que, si elle a d'immenses engagements, elle a aussi de très-grands recouvrements à faire. Quant à quelques autres maisons qu'une sage discrétion nous défend même de nommer, les alarmes qu'on avoit conçues sont gratuites. Elles peuvent avoir quelques embarras qui tiennent aux circonstances; mais elles continuent leurs opérations comme auparavant.

La cause principale de la crise où nous sommes, est l'extrême abondance des denrées coloniales dont notre place étoit devenue l'entrepôt universel. Le défaut de débouchés en a fait baisser les prix à un point qu'on ne pouvoit prévoir. Qu'on en juge par ce seul article: Les sucres, en moins de six mois, sont tombés de soixante pour cent.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 vendémiaire.

C'est hier, à trois heures après midi, que le général anglais Knox est reparti du quartier-général d'Alkmaer, avec les conditions suivantes, auxquelles le général Brune a accédé:

Les Anglais évacueront dans quatorze jours la Nord-Hollande & les isles du Zuyderzée, particulièrement le Texel, Wieland, Aucland, &c.

Ils rétabliront les batteries du Helder.

Ils rendront tous les prisonniers faits depuis le commencement de la guerre, & de plus 8000 de nos matelots prisonniers en Angleterre.

Le duc d'York promet ses bons offices pour la restitution de la flotte batave ou pour un équivalent en argent.

On ne doute pas que le duc d'York ne consente à ces conditions. Ainsi on peut regarder l'expédition des Anglais contre la Hollande comme complètement manquée.

On attend le courier d'un moment à l'autre avec la nouvelle de la signature de la capitulation.

On parle d'un soulèvement en Irlande, qui auroit nécessité à tout prix cette capitulation; mais on n'y croit pas; la saison du mauvais tems l'a seule déterminée. Les Anglais ne pouvoient plus rester long-tems dans le Zyp. Une attaque des Français contre eux n'eût coûté que du sang, sans procurer peut-être tous les avantages de la capitulation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
ARMÉE DU DANUBE.

Extrait d'une lettre écrite de Zurich, le 24 vendémiaire, par Massena, au ministre de la guerre.

Citoyen ministre, les dernières nouvelles que j'ai reçues de Suwarow, portent qu'il étoit malade, il y a trois jours, à Mayenfeld; que son armée étoit réduite à environ cinq mille hommes, la plupart sans armes & sans souliers, & dans un état pitoyable, dirigeant sa marche vers Feldkirch: ce qui feroit croire qu'il cherche sa jonction avec l'armée de Korsakow. Ce qui donne encore beaucoup de probabilité à cette réunion, c'est que les russes qui étoient sur le Rhin, ont tous été relevés par des Autrichiens, & se dirigent vers Bregentz.

Mon mouvement dans le pays des Grisons aura lieu du 26 au 27.

Signé, MASSENA.

De Nice, le 22 vendémiaire.

Le général Championnet a rassemblé près de Coni environ vingt mille hommes. Il y a eu plusieurs affaires de postes, dans lesquelles les Français ont eu l'avantage. Ils ont occupé la hauteur appelée la Tête-Noire qui domine la forteresse de Ceva, & cette place ne peut tarder de se rendre. La ville de Mondovi, très-forte par sa situation, est aussi investie. L'armée a appris avec le plus grand enthousiasme les victoires remportées dans la Batavie & dans l'Helvétie. Malgré l'état de dénuement où elle se trouve, elle demande de marcher à l'ennemi.

D'Antibes, le 19 vendémiaire.

Il vient d'entrer dans ce port un convoi de vingt-deux voiles, portant l'artillerie des armées de Naples & d'Italie, qui avoit été chargée à Saint-Pierre d'Arena & Gènes. Il étoit réservé au citoyen Sibille, capitaine de vaisseau, commandant les forces navales de l'armée d'Italie, de sauver, pour la troisième fois, un dépôt aussi précieux, à la vue des forces ennemies qui l'attendoient pour en intercepter le passage. L'amiral Nelson avoit envoyé une division de quinze bâtimens, composé de vaisseaux, frégates, corvettes & bricks, qui formoient un cordon depuis Gènes jusqu'à Antibes. Le citoyen Sibille n'avoit, pour défendre son convoi, que trois avisos, qui marchoient très-peu, & cinq petites felouques.

Le 17 du courant il étoit parvenu à rallier son convoi dans la rade de Diano, lorsqu'il aperçut au large un vaisseau, quatre frégates, deux bricks & un chebec, disposés de manière à tenir la ligne du Cap de Mille à Saint-Rémo. Il sentit que son convoi étoit perdu, s'il restoit plus longtemps dans cette rade. Il hasarda une manœuvre, qu'il dirigea avec intrépidité, & il mit à la voile au soleil couché.

Il avoit placé, sur chaque bâtiment de transport, un officier de sa division, pour assurer l'exécution de ses ordres. Il leur avoit prescrit de ne s'écarter de terre qu'à la distance de deux encablures, & de se tenir bien serrés. Il falloit marcher vers l'ennemi, & le traverser, pour ainsi dire: il le fit, & coupa de si près sa ligne, qu'il observa toutes ses manœuvres & ses signaux jusqu'à onze heures du soir.

La veille de son départ de Diano il avoit reçu les renseignements suivans:

Le commandant des quinze bâtimens anglais avoit fait arrêter quatre bateaux pêcheurs des environs d'Ouiglia & de Port-Maurice: il avoit mis aux fers la moitié des équi-

pages, & promis à l'autre moitié, qu'il renvoyoit, une forte récompense, & la délivrance de leurs camarades, s'ils contribuèrent à lui livrer le commandant Sibille avec tout son convoi, en le prévenant du départ de cet officier, & lui indiquant le lieu où il étoit ancré. Malgré ces recherches, ce convoi, si utile à l'armée, est arrivé à sa destination.

De Tours, le 29 vendémiaire.

Le 25 à 6 heures, les rebelles ont évacué le Mans. Nos troupes, en y entrant, ont fait feu sur les tardifs. Lamothe-Morvé, leur général, a été blessé au bras. D'après les détails qui nous sont parvenus, les chouans ont emporté 3,000 habits, 4,000 paires de souliers, la poudre & les objets qui étoient dans l'arsenal. Ils ont emmené avec eux plusieurs soldats de la 40^e. demi-brigade, le chef de bataillon, qui n'a jamais voulu crier: *Vive le roi!* & les musiciens de la garde nationale. Trois mille hommes sont à leur poursuite. Des troupes, au nombre d'environ 9,000, venant de Chartres, la Flèche & Alençon, sont arrivées au Mans; elles sont commandées par les généraux Rey & Ligomel.

Le général Simon, qui commandoit au Mans, n'est pas mort; il a le bras droit coupé & le gauche cassé. Le commissaire central, qu'on avoit dit assassiné par eux, s'est heureusement sauvé.

L'administration centrale ne cesse de prendre toutes les mesures pour préserver notre département, & sur-tout la commune de Tours, des incursions des chouans. Toutes les gardes nationales des cantons du Nord ont été mises sur pied. Des postes sont établis sur tous les points; une pièce de canon a été placée sur le pont de Tours.

De Paris, le 2 brumaire.

Bonaparte est allé hier faire une visite particulière aux directeurs Sieyès & Roger-Ducos. Il a assisté le soir à une séance particulière de l'Institut national dont il est membre.

Il a ramené avec lui le jeune Beauharnois, fils de sa femme.

Sa prétendue mission pour Berlin ne paroît qu'une fable imaginée à plaisir.

— On se rappelle que c'est à Buonaparte que Lafayette, enfermé avec sa femme & ses filles dans les cachots de l'Autriche, a dû sa délivrance. La citoyenne Lafayette est allée avec la plus jeune de ses filles remercier son libérateur. Elle publie avec sensibilité l'accueil bienveillant & distingué qu'elle en a reçue; & chacun se dit en l'apprenant, que la vertu devoit être bien accueillie par la gloire.

— On parle d'une lettre écrite par Championnet au directoire, dans laquelle il exprime le plaisir que lui cause le retour de Buonaparte, & le desir que le directoire rende à l'armée d'Italie le général qui la rendit invincible. C'est à Buonaparte, dit-il, qu'il appartient de relever l'arbre de la liberté dans les lieux où il l'avoit planté & fait fleurir, c'est à lui à se rouvrir un passage vers cette Vienne perfide qu'il a déjà menacée. Championnet termine, dit-on, en priant le directoire d'accepter sa démission, & en demandant à contribuer de tous ses moyens à la gloire de sa patrie.

— L'officier chargé par Massena d'apporter au directoire les drapeaux enlevés à l'archiduc Charles & à Suwarow est arrivé à Paris.

— Noël, homme de lettres distingué, & qui a rempli avec succès plusieurs missions diplomatiques, notamment à la Haye, remplace comme chef de la seconde division du ministère de l'intérieur le citoyen Moullinot. Celui-ci est nommé premier surveillant de l'école vétérinaire d'Alfort.

— Desforg
rectoire batav
que Florent-G
ne sont pas tr

— L'ex-dir
on il se trouve

— Les jaco
ils trouvent f

ait invités au
ne se connoiss

rencontrés, p
le directeur C

selle pour Bu
justice aux ta

Bonaparte
sous lui à Par

— Le mini
dans ses bure

citoyen Toup
de la section

— David v
me, son mag

— Une pa
en revenant c

prisonnière à
avec les offici

réclamer aup
Le grand-seig

de rendre sur
qui le portoit

— Les sce
ordre de la m

l'Indispensab

— Le cito
roit à Rouen

raire, vient

— Il résult
général du r

France, dans

de la *minimum*

de l'Aube, &

toment de la

— Les co

Sablé, aux o

teint les brig

pièce de can

chevaux, &

tue dans l'ac

— Dans le

l'armée des c

des réquisiti

Beauregard,

propres à m

séquestre de

vaut ne sont

à trois fleurs-

— On ma

y sont réfug

sieurs sont r

pitie public

— Le chef

ment de Gén

— Desforgues a présenté des lettres de créance au directoire batave. Il paroît déjà qu'il n'a pas la même manière que Florent-Guyot de voir les affaires de Hollande, & qu'ils ne sont pas très-bien ensemble.

— L'ex-directeur cisalpin Sopranzi est arrivé hier à Paris, où il se trouve avec plusieurs de ses ci-devant collègues.

— Les jacobins cherchent à diviser Buonaparte & Moreau. Ils trouvent fort mauvais que le conseil des cinq-cents les ait invités au même banquet; mais quoique les deux héros ne se connoissent que par leur renommée, puisqu'ils se sont rencontrés, pour la première fois, il y a trois jours, chez le directeur Gohier, Moreau partage l'admiration universelle pour Buonaparte, & Buonaparte rend la plus éclatante justice aux talens & aux services de Moreau.

— Buonaparte montre de l'amitié à Bernadotte, qui a servi sous lui à l'armée d'Italie.

— Le ministre de la police a réformé plus de 80 employés dans ses bureaux. Au nombre des suppressions, est celle du citoyen Toupille, ex-président du comité révolutionnaire de la section de Bondy.

— David va faire voir, moyennant une rétribution convenue, son magnifique tableau des Sabines.

— Une partie de la garnison de Corfou avoit été prise en revenant en France par des corsaires algériens, & menée prisonnière à Alger, en violation des capitulations faites avec les officiers russes & ottomans. Le gouvernement a fait réclamer auprès de la Porte l'exécution de ces capitulations. Le grand-seigneur a en conséquence ordonné au dey d'Alger de rendre sur-le-champ le détachement arrêté & le navire qui le portoit.

— Les scellés ont été apposés, ces jours derniers, par ordre de la police, sur les presses qui servoient à imprimer *l'Indispensable & le Journal de l'Europe*.

— Le citoyen Thomas, rédacteur d'une feuille qui paroît à Rouen sous le titre de *Journal Politique et Littéraire*, vient d'y être arrêté.

— Il résulte du tableau des mercuriales que le prix moyen général du myriagramme de froment a été pour toute la France, dans le mois de thermidor, de 2 fr. 15 cent.; que le *minimum* a été de 1 fr. 55 cent. dans le département de l'Aube, & le *maximum* de 3 fr. 81 cent. dans le département de la Dordogne.

— Les colonnes républicaines sorties du Mans & de Sablé, aux ordres des généraux Digonei & Gillet, ont attaqué les brigands à Silly & à Parée; elle leur ont pris une pièce de canon, une charrette chargée d'armes, plusieurs chevaux, & entr'autres celui d'un chef rebelle qui avoit été tué dans l'action.

— Dans le département de la Mayenne, l'état-major de l'armée des chouans, qui s'intitule : *Armée du Maine*, fait des réquisitions de chevaux. Une de ces réquisitions, signée *Beaugard*, chef de brigade, demande seize chevaux, propres à monter des dragons, avec selle & bride, & le séquestre de la propriété, si dans quinzaine ces seize chevaux ne sont pas livrés. Cette pièce est revêtue d'un cachet à trois fleurs-de-lis, dont les supports sont des chouans.

— On mande de Grenoble que les patriotes italiens qui y sont réfugiés sont dans la plus grande misère; & que plusieurs sont réduits à chanter dans les rues pour exciter la pitié publique.

— Le chef de brigade Beauvoil a quitté le commandement de Gènes pour prendre celui de Savoie.

— Le premier bataillon auxiliaire de la Haute-Loire, composé de 1400 hommes, s'est mis en route le 19 vendémiaire pour Aix.

— On voit par la protestation même du directoire helvétique contre l'emprunt forcé exigé par Massena, que notre armée en Suisse est sans solde depuis quatre mois, & sans vivres presque tous les jours; & que c'est sur cette pénurie qu'est motivée la mesure ordonnée par le général français. On assure cependant qu'il a diminué de 200 mille francs la contribution imposée à la ville de Zurich.

— Le ci-devant prince de Condé, & son fils le ci-devant duc d'Enghien, ont failli être pris à Constance. On a amené à Zurich 400 prisonniers faits dans Constance même: il y a dans ce nombre 8 officiers du corps de Condé. On parloit déjà de les faire fusiller.

Le général russe Bauer a été blessé dans la même affaire; Le général Dealgue, du corps de Bourbon, a été tué, ainsi que le lieutenant-colonel du régiment de Hohenlohe.

— Une des causes de la défaite des coalisés en Suisse, est dans la jalousie qui regne entre leurs généraux. L'archiduc Charles ne vouloit pas se trouver sous les ordres de Suwarow; & ce vieux général ne vouloit pas obéir à un jeune Autrichien. L'archiduc s'est en conséquence pressé de quitter la Suisse, dès qu'il a su que le général russe en approchoit; & en allant ainsi chacun de leur côté, ils ont été battus tous les deux. Voilà le résultat presque inévitable des coalitions!

— Les élections sont à-peu-près terminées dans la république helvétique. Le citoyen Jenner, ci-devant envoyé à Paris, a été nommé pour le sénat; mais il a refusé.

V A R I É T É S.

Un peintre qui donnoit à l'école française des espérances, qui avoit reçu des encouragemens de ses maîtres, & du gouvernement des distinctions honorables, vient de dégrader son talent.

C'est son affaire, disoit quelqu'un; *celui qui a le plus à se plaindre de lui, c'est lui-même; il s'est perdu.*

Nous sommes moins sévères, il peut expier ses torts. L'avenir apprendra si, dans l'accès délirant d'un amour-propre insensé, il est sorti de son caractère ou s'il l'a dévoté. On verra si son pinceau a médi de son cœur, de ses principes, ou s'il les a calomniés.

Mais cependant qui réparera le tort fait par lui aux arts, & aux artistes?

Quel est l'homme qui osera désormais laisser entrer sa femme, sa fille, sa maîtresse même dans l'atelier d'un peintre? Quel est celui qui ne sacrifiera pas le désir de posséder le portrait de la compagne de sa vie, à la crainte de voir l'artiste se venger sur le modèle du peu de succès de son ouvrage.

Il se forme entre l'artiste & ceux qui emploient son pinceau, un lien de confiance, dont la délicatesse, la probité même sont les garans, & dont l'abus est un crime inouï jusqu'aujourd'hui dans l'école française.

Vous tous qui l'honorez par vos sentimens, qui l'enrichissez par vos travaux, hâtez-vous de rassurer vos concitoyens; hâtez-vous par votre solennelle improbation de faire oublier l'erreur de votre camarade, & de donner une garantie contre la crainte de la voir renaître.

Cette manifestation est nécessaire à votre gloire, & ceux-là sur-tout se hâteront de la faire, qui sûrs d'avoir toujours des admirateurs, sentent le besoin d'avoir des amis.

(Article communiqué).

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.
Présidence du citoyen CHAZAL.

Séance du 2 brumaire.

On proclame le résultat du scrutin pour le renouvellement du bureau. Lucien Buonaparte est président ; les secrétaires sont Dillon, Faury, Després, Barré.

Un membre fait renvoyer à une commission la question de savoir si les juges des tribunaux correctionnels, obligés de fuir des départemens infestés par les chouans, ne doivent pas continuer l'exercice de leurs fonctions dans les lieux où ils se sont retirés.

Un membre expose qu'on fait un abus dangereux de la mise en état de siège des communes & des départemens. Des commandans prennent cette mesure pour accroître leur autorité, ou pour exercer des vengeances ; ainsi viennent d'être traitées Maëstricht & Venloo, pour un conflit d'autorité entre le commandant & l'administration centrale ; les habitans en ont été indignés. L'opinant demande que le conseil détermine le cas où cette mesure pourra être prise.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Plusieurs membres annoncent la défaite totale des chouans dans le département de l'Orne.

Boulay-Paty fait adopter un projet de résolution sur le matériel de la marine.

Doche-Delille fait un rapport sur le remboursement de l'emprunt forcé. Il dit que cet emprunt est moral & politique ; il a sauvé la patrie, fait contribuer les riches & consacré cette vérité que ceux qui ont le plus à perdre à la destruction de la chose commune doivent le plus payer pour sa défense. Il a pourtant été calomnié par ces charlatans en finances qui ne savent que critiquer & qui osent encore demander le rapport de cette loi pour rallentir le zèle des prêteurs. Déjà ces prêteurs sont plus calmes ; il faut achever de les rassurer.

Doche-Delille présente un projet de résolution portant que, pour le remboursement de cet emprunt, il sera mis en vente une quantité suffisante de domaines nationaux, sauf ceux réservés par la loi, les forêts inaliénables & les maisons consacrées au service public.

Les ventes auront lieu pendant trois mois ; elles se feront à l'enchère sur la mise à prix par les prêteurs.

Les paiemens se feront en récépissé de l'emprunt & en numéraire.

Sur la partie payée en numéraire, il y aura une remise de 5 pour 100, mais en faveur des prêteurs seulement.

Le conseil ordonne l'impression.

On discute le nouveau tarif des postes : le conseil décide, contre le vœu de la commission, que les distances seront calculées à vol d'oiseau.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEMERCIER.

Séance du 2 brumaire.

Le conseil approuve deux résolutions & reprend ensuite la discussion sur la résolution du 2 vendémiaire, qui déclare

traîtres à la patrie, tous négociateurs, généraux, ministres, directeurs, &c., qui proposeroient ou accepteroient des conditions de paix, tendantes à modifier la constitution de l'an 3, ou à altérer l'intégralité du territoire de la république française.

Guyomard s'étonne qu'on mette en question, si l'on peut céder une partie du territoire. La constitution en a décrété l'unité ; la constitution a reconnu la souveraineté du peuple, & ce seroit attenter à cette souveraineté, que de céder, sans son consentement, une partie du peuple français, à un gouvernement, autre que le gouvernement français. En se réunissant à nous, les peuples qui ont joint leur territoire à la France, n'ont pas renoncé à leur souveraineté ; ils l'ont unie à celle du peuple Français ; & si jamais ils passent sous un autre gouvernement, ce ne peut être que de leur gré & après qu'ils l'auront formellement exprimé eux-mêmes. Guyomard vote en conséquence pour la résolution qui garantit ces principes.

Porcher répond que la résolution est un commencement d'usurpation de l'initiative, que la constitution a réservé au directoire seul, pour les relations diplomatiques ; qu'elle attente à la liberté des deux conseils, à celle du conseil des anciens sur-tout, où l'on n'oseroit plus, dès que cette résolution seroit approuvée, faire usage du droit que la constitution donne de soumettre des vues sur les articles constitutionnels qui peuvent être susceptibles de révision. Au surplus, dit Porcher, il est inouï qu'aucun peuple ait déclaré, au fort de la mêlée, qu'il périroit tout entier, plutôt que d'abandonner une portion de son territoire. Les états sont sujets à de cruelles vicissitudes, & la guerre à une terrible influence sur les négociations politiques. Souvent un peuple est passé par une circonstance imprévue & subite, de la splendeur à l'abaissement & au danger. L'amour de la patrie n'exige pas, dans ces circonstances, que par une coupable obstination à conserver une modique portion du territoire, on expose l'état tout entier, comme l'amour de soi n'exige pas qu'on se refuse au sacrifice d'un bras ou d'une jambe pour conserver le corps ; au surplus, nous pouvons nous en reposer sur le directoire qui est composé de français, & sur la situation de nos affaires, qui ne nous permet pas de craindre une paix désavantageuse.

La discussion est fermée, & la résolution rejetée à une très-grande majorité.

Bourse du 2 brumaire.

Rente provisoire, 3 fr. 75 c. — Tiers consol., 9 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 91 cent. — Bons $\frac{1}{2}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 79 fr. 25 c., 50 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

Le Traité de Méchanique céleste et l'Exposition du Système du Monde, par P. S. Laplace, que nous avons annoncé dans notre feuille du 27 vendémiaire, ne se trouvent que chez Duprat, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins.

Instruction sur la pratique de l'inoculation de la petite vérole ; suivie d'un précis sur la nature et le traitement de la petite vérole, par le cit. Salinade ; prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Merlin, libraire, rue du Hurepoix, près le pont Saint-Michel.

A. FRANÇOIS.